



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Audience FRET du 07 janvier 2013

Bulletin n°101 – janvier 2013.

DIRECTION SNCF :

Pierre BLAYAU (Président de la Branche SNCF Géodis), Loïc HISLAIRE (DRH EPIC SNCF),
Sylvie CHARLES (Directrice Fret SNCF).

UNSA :

Christian LE MOINE, William THIEUSLIN, Xavier LEMAIRE, Alain PATE.

L'audience fait suite à un courrier commun des organisations syndicales qui portait sur :

- La politique du groupe en matière de transport ferroviaire de marchandises**
- La qualité des débats au sein des différentes Instances de Représentation du Personnel à FRET SNCF, au CE en particulier.**

L'UNSA a rappelé la situation de FRET et le contexte externe (iniquité sociale et concurrentielle notamment avec la route, affaiblissement du tissu industriel du pays, désertification de certaines zones géographiques, politique européenne et position dogmatique de Bruxelles) et interne (politique Infra, mauvaise qualité des sillons, absences d'investissements pour le Fret, manque de coordination dans la politique de groupe, défaut d'optimisation des forces lors du rapprochement entre Fret SNCF et Géodis).

L'UNSA a également fait un point économique. Le budget 2013 est une nouvelle fois en récession avec quelque 1070 suppressions de postes prévues (plus de 1200 en 2012 !).

Concernant le dialogue social, l'UNSA a rappelé les nombreux dysfonctionnements des instances du FRET. Aucune information sur la suppression des 1200 emplois en 2012 n'a été donnée aux élus du CE. Le système est pernicieux car il éloigne les élus nationaux des problématiques locales. C'est une machine à détruire l'action syndicale en isolant les élus.

Pierre BLAYAU :

Certains sujets évoqués par les OS le préoccupent. L'analyse de certaines OS est fausse.

Il estime que le dialogue social fonctionne et que le déficit d'informations aux élus n'est pas avéré. Il constate que les expertises et études transversales s'enchaînent ; il trouve une convergence entre son analyse et celle des cabinets d'expertises (SECAFI entre autres).

La gestion de la branche est faite en fonction du contexte concurrentiel.

Le Président de Géodis regrette qu'il n'y ait pas de réglementation favorable au ferroviaire en termes de transport de marchandises. Il souhaite une convention collective.

Le passage aux 44T ne va pas arranger le différentiel, bien au contraire.

Les Entreprises Ferroviaires (EF) concurrentes bénéficient, d'après lui, d'un différentiel favorable de coût de compétitivité de 20 à 30 % (ECR et Europorte).

Nombre de contrats sont cependant maintenus grâce au savoir faire reconnu des cheminots.

Il ne peut y avoir de baisse de prix de la part de Fret SNCF. Le Président de GEODIS rappelle l'amende de 60,9 millions d'euros infligée à la SNCF par l'Autorité de la concurrence pour pratiques anticoncurrentielles. Si on monte nos prix, on perdra tous les marchés.

SECAFI doit analyser ce dossier mais les prix de la concurrence sont très bas.

La politique de FRET tient compte du contexte. Il n'est pas question de la remettre en cause. Il n'y a pas de destruction volontaire des trafics de FRET ferroviaire. Au contraire, FRET SNCF se bat sur tous les fronts...

Concernant l'optimisation de la politique du groupe, l'utilisation des filiales se fait pour combattre les EF concurrentes quand l'offre de FRET SNCF n'est pas pertinente. Il n'y a pas de concurrence directe entre VFLI et la SNCF. Il rappelle que VFLI est une filiale à 100% de la SNCF et qu'il est préférable que les trafics soient réalisés par une filiale plutôt que par ECR ou Europorte.

Pour le Président, il convient de poursuivre la politique d'ajustements des moyens de production et des effectifs. Il affirme ne pas y avoir une démarche volontariste de baisser les trafics de Fret SNCF.

VFLI ne mange pas la laine sur le dos de FRET mais sauve ce qui peut l'être. La présence de Mme Charles ou de cheminots dans les CA des filiales du groupe est présentée comme un atout pour la SNCF : cela permettrait à VFLI de se positionner sur les marchés que Fret SNCF ne pourra pas emporter. VFLI gagne contre ECR, pas contre la SNCF.

Suite à une intervention de l'UNSA, il indique que la création de l'InfraLog pour le transport des granulats n'était pas « sympathique » et peut-être pas judicieuse.

Sylvie CHARLES :

Concernant le fonctionnement des IRP, les études générales de l'EPIC ne montrent rien de particulier à Fret SNCF. Les statistiques CHSCT et des autres instances sont conformes à la moyenne de l'EPIC. Elle dit respecter l'accord passé entre direction de l'entreprise et les OS.

Elle s'estime responsable de la sécurité et constate une amélioration des chiffres depuis 3 ans. Les accidents du travail survenus récemment sont regrettables mais il n'y a pas systématiquement de cause à effet avec la situation de Fret SNCF. Il faut éviter la confusion des genres.

Concernant, le passage en navettes des sections de lignes origine/destination, elle estime appliquer correctement le code du travail.

L'UNSA rappelle le manque d'informations au CE. Nous évoquons l'exemple de la restructuration de WOIPPY et rappelons l'importance de celle-ci (70 emplois au sol supprimés sur 200) sans passage au CE pour fournir une information aux élus. Les audits internes influencent grandement les réorganisations et les IRP n'en ont jamais connaissance.

Un exemple en direct de Woippy est donné à la Direction (Audit au bureau de commande Traction qui débute le 7 janvier, aucune information donnée aux élus et simple mail aux agents concernés le 28 décembre !).

Pierre BLAYAU estime que les RPS existent à FRET SNCF suite aux restructurations de postes mais ils sont difficilement comparables avec ceux existants dans les entreprises privées, par exemple.

L'UNSA propose de regarder et travailler sur le volume des dossiers à traiter au CE. L'UNSA a rappelé à Loïc HISLAIRE sa désapprobation sur d'éventuels projets d'autres CE d'Activité au vu de ce qui se passe à Fret SNCF.

En conclusion, Pierre BLAYAU indique qu'il n'y aura pas d'inflexion de la politique industrielle. Il ajoute que la situation des cheminots n'est pas comparable à ceux du privé qui subissent des restructurations puisqu'ils sont protégés par le Statut et reversés dans d'autres activités, avec des éléments protecteurs...

Sylvie CHARLES indique qu'elle est disposée à regarder certains points de fonctionnement (ou de dysfonctionnements) des instances paritaires.

Conclusion :

Peu d'avancées lors de cette réunion. L'UNSA ne peut être optimiste sur l'avenir de Fret SNCF. La direction continue de conduire le rouleau compresseur.

Les élus et les agents sont toujours mis devant le fait accompli et doivent se satisfaire d'être sous Statut...Bien maigre consolation...

1. Dates des Heures Information Syndicales (HIS) à WOIPPY en 2013 de 13h30 à 14h30 (au bungalow bâtiment central, à confirmer)

lundi 4 février
lundi 8 avril
lundi 3 juin
lundi 2 septembre
lundi 7 octobre
lundi 2 décembre

A noter que la Direction n'a plus prévu d'HIS sur les sites de Blainville et Thionville. En conséquence, tous les agents des sites de la zone diffuse peuvent prétendre à la journée AH puisque ne pouvant se rendre aux HIS.

En cas de difficulté d'obtention de l'AH, interpellez vos délégués UNSA.

2. Périodes en 2013 pendant lesquelles les congés pris ouvrent droit au paiement de l'indemnité

- du 07 janvier au 16 février
- du 18 mars au 13 avril
- du 13 mai au 03 juillet
- du 04 septembre au 21 décembre

COTISATIONS 2013

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	Coût annuel	Coût mensuel
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)	réel après réduc.	réel après réduc.
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et **adhésion à l'ADEIC** (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....**Prénom**.....

Fonction.....**Grade**.....**Qualification**.....**Niveau**

Adresse domiciliaire

.....

Etablissement**N°CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....**le**,.....**Signature**.....